

Médicaments

Le malaise grandissant des pharmaciens

P8

Le ministre de la Santé et de la Protection sociale Khalid Aït Taleb.



Marché du consulting

MOHAMED ABDELJALIL EMBARQUE BCG

Le cabinet de conseil américain vient de décrocher un marché sans appel d'offres pour la réalisation d'une étude en vue de la relance du secteur maritime national. Un énième coup d'épée dans l'eau?

P6



Valérie Péresse.

Dis-antenne arabe N°772 vendredi 17 mai 2024 - 8 DH -
 Journal satirique marocain paraissant le vendredi
 Directeur de la publication: Abdelilah Chankou

le Canard Libéré

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Mohamed Boudrika

Je déclare forfait

P11



Confus DE CANARD

Comme un petit air de nostalgie...

P2

Agréments administratifs

Cette économie de rente qui appauvrit le pays...



P10

NEET OU PAS NEET...

TU SAIS QUE NOUS SOMMES 4 MILLIONS DE NEET, UNE GRANDE FORCE ? QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR CREER UN PARTI POLITIQUE..



Le chanteur suédois Eric Saade.

Compétition musicale

L'Eurovision 2024 tourne à une ode à la Palestine

P9





Confus de **CANARD**



Comme un petit air de nostalgie...

Le nouveau Bureau politique du PAM, formé le samedi 11 mai, dans le sillage de son congrès de février dernier, n'a rien de neuf. Mais la nouveauté est de taille. Elle réside essentiellement dans le retour d'une brochette de revenants, qui ont pris leurs distances avec le parti depuis plusieurs années au gré des changements, pas toujours heureux, intervenus dans ses directoires.

Il y a lieu de citer les retrouvailles avec le premier secrétaire général de la formation, l'inoxydable Hassan Benaddi qui n'a rien perdu de sa verve ni de son éloquence. En plus d'avoir le don de rassurer dans un contexte politique à la fois sensible et anxigène, la cooptation de cette figure tutélaire et très respectée, ainsi que d'autres personnalités à l'image de Ali Belhaj, Fatiha Lyadi ou Samir Belfkih, a valeur de signal politique fort. La multiplication ces derniers temps d'arrestations d'élus prévaricateurs qui ont maille à partir avec la justice dans diverses affaires a déstabilisé une classe politique habituée jusque-là au confort de l'impunité. C'est dos au mur et face à la justice qu'elle doit désormais nettoyer ses rangs et faire son aggiornamento sans cesse remis à plus tard. Le PAM, qui n'échappe pas à cette vague d'assainissement sans précédent, a compris que les temps (politiques) ont changé et qu'il doit s'il veut survivre rompre avec l'ère du tout-venant-partisan, cette ère qui a vu débarquer en son sein des profils peu recommandables, parvenant à décrocher des mandats électifs et même à prendre le pouvoir en interne, par les jeux de clan et des petites intrigues. Nantis souvent en avoires et très peu en savoir, ces faux militants agissant souvent par opportunisme, qui peuplent toutes les enseignes politiques, ont fini par imposer leur loi y compris aux bons éléments que le PAM a réussi à attirer et dont certains siègent au gouvernement.

Le trio aux manettes du PAM, Fatima-Zahra Mansouri, Mehdi Bensaïd, Salahdine aboulghali, qui incarne chacun à sa façon cette dynamique réformatrice, est visiblement décidé à faire le ménage en se montrant plus exigeant dans les recrutements. Dans ce cadre, le come-

back de certains militants de la première heure, crédités d'une conduite vertueuse, qui se sont éloignés pour certains d'entre eux pour ne pas justement cautionner les dérives de leur formation, a comme un petit air de nostalgie... Il pourrait être interprété comme une volonté de retour aux sources, cette période annonciatrice d'une pratique politique rénovée dont le PAM, sorti alors de la matrice du Mouvement de Tous les Démocrates (MTD) lancé en 2008, se voulait le héraut pour accompagner le Maroc nouveau plein de promesses qui se mettait alors en place. Mais ce projet noble ne tardera pas à être dévoyé sous les mandats de secrétaires généraux improbables au point que le

PAM est devenu méconnaissable. Interchangeable. Les sorties de route du parti du tracteur se multiplient. Les incartades de ses dirigeants aussi. C'est ainsi que l'on a vu par exemple un Abdellatif Ouahbi exprimer publiquement en prévision des législatives de 2021 sa volonté de s'allier avec le PJD en vue de la formation du prochain gouvernement alors que son prédécesseur en avait fait une ligne rouge. Voilà qui achève de brouiller l'image du parti et contribuer à son discrédit. Le

PAM que l'on croyait porteur d'une valeur ajoutée partisane, à cheval sur les valeurs qu'il mettait en avant, est devenu, à force de se démonétiser, comme les autres. Une enseigne qui cherche à aller à la soupe par tous les moyens, quitte à vendre son âme au diable... C'est cette course prématurée au pouvoir qui a été fatale à son image, le poussant à reproduire les pratiques de ses aînés chez lesquels il n'a pas hésité à faire son marché en débauchant des professionnels des élections aux méthodes douteuses. Le PAM, qui se trouve au milieu du gué comme les autres partis, doit se débarrasser de ses brebis galeuses qui agissent comme un repoussoir pour pouvoir être attrayant pour les profils de qualité. Mais réussira-t-il à faire un retour réussi vers le passé, son passé détourné en y puisant la sève d'un nouveau départ ?

Le PAM réussira-t-il à faire un retour réussi vers le passé, son passé détourné en y puisant la sève d'un nouveau départ ?





Côté **BASSE-COUR**



**L'ONU VOTE MASSIVEMENT
L'ADHESION DE LA PALESTINE**

**C'EST UN SLOGAN
ANTISEMITE
QUE JE DENONCE
AVEC VEHEMENCE**



NEET

Akkannouch recadre le CESE



Aziz Akhannouch défend crânement son bilan.

De nouvelles divergences ont éclaté entre le chef du gouvernement Aziz Akhannouch et le Conseil économique, social et environnemental dirigé par Ahmed Chami autour des fameux NEET (de l'anglais « Not in Employment, Education or Training », ni en emploi, ni en éducation ni en formation). Ce phénomène de jeunes en difficulté d'insertion, qui n'est pas spécifique au Maroc, a fait l'objet d'un rapport dévoilé mercredi 8 mai, soit la veille de la séance plénière à la Chambre des conseillers consacrée à la discussion du bilan à mi-mandat de l'exécutif. D'emblée, M. Akhannouch sur le timing choisi par le dirigeant du Cese affilié à l'USFP (opposition) pour présenter leur avis. Simple hasard ou volonté délibérée de perturber la communication du Premier ministre ? Dans son avis, le Conseil fait état de 1,5 million de NEET qu'il considère comme entrave au développement du pays, invitant le gouvernement à les sortir de cette situation via des programmes adaptés. Saisissant la balle au vol, Aziz Akhannouch recadre le CESE. Pour le chef du gouvernement, les NEET correspondent à une problématique déjà identifiée par l'exécutif qui trouve son origine principalement dans le décrochage scolaire. «J'ai examiné attentivement les propositions émanant du CESE, mais je dois avouer que je ne les trouve pas convaincantes. En tant que gouvernement, nous avons déjà entrepris des réformes dans le domaine de l'éducation pour réduire le décrochage scolaire et pour inclure les jeunes dans la trame économique», a-t-il expliqué qui a exprimé son désaccord avec le CESE sur le fait que certaines politiques publiques visant les jeunes ne sont pas suffisamment intégrées ni facilement accessibles à tous. Et de citer les différents programmes comme l'école de la deuxième chance ou Forsa élaborés par le gouvernement afin d'offrir aux NETT une chance d'inclusion sociale.

Plateformes numériques **Abdellatif Ouahbi ferme le débat...à sa façon !**

Le débat sur le contrôle ou la suspension de l'application TikTok s'est invité de nouveau au Parlement lundi 13 mai en raison de sa mauvaise influence sur le développement des enfants et des jeunes. En réponse à une question sur ce sujet, le ministre de la Justice Abdellatif Ouahbi a tenu un langage pour le moins crû. « Les choses sont très compliquées et inhérentes à un système capitaliste qui se protège. Nous sommes un Etat à l'intérieur d'un système international qui nous impose des engagements et des restrictions », a-t-il lancé, avant d'ajouter : « Nous ne pouvons pas interdire ces plateformes, parce que tout simplement la décision ne dépend pas de nous. Ce ne sont pas de petites boutiques, mais nous sommes face à de grands groupes internationaux. Si vous les attaquez vous aurez en face les États-Unis, la France, l'Allemagne... Ils ont des intérêts dans ces réseaux sociaux où ils font la publicité (...) de leurs langues et leurs idéologies », a-t-il souligné, faisant remarquer que les budgets de « Facebook et Tiktok dépassent celui du Maroc ».



Abdellatif Ouahbi dans un geste d'impuissance.

Le ministre PAM est allé plus loin en évoquant de potentielles mesures de rétorsion économiques contre le Maroc si ce dernier s'amusait à vouloir imposer des mesures restrictives aux plateformes numériques. Ils peuvent aussi nous couper l'oxygène, aurait-il pu ajouter! Sacré Ouahbi!

Eua potable **L'ONEE branche des douars de Chefchaouen**

L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) a procédé, le lundi 4 mars 2024, à la mise en service du projet de renforcement et de sécurisation de l'alimentation en eau potable du centre Bab Berred à partir de la nappe Bouhmed. Cette mise en service représente 48% d'un projet structurant dont le coût global s'élève à 305 millions de DH, financé conjointement par l'ONEE (287 millions de DH) à travers un prêt de la banque Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) et par la région de Tanger-Tétouan- Al-Hoceima (18 millions de DH). Ce projet concerne également des adductions d'eau potable de 63 douars dans la province de Chefchaouen relevant des communes Bab Berred, Bni Salmane, Bni Saleh, Aounnan et Bni Rzin. Cette réalisation, qui s'inscrit dans le cadre du Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales



Un projet vital pour les ruraux de la région.

(PRDTS) et le Programme de Développement des Communes relevant du Cercle Jebha, comprend la réalisation de 310 km de conduite de diamètre 60 à 400 mm, la construction et l'équipement de 5 réservoirs de capacité totale de 2300 m3 et de 9 stations de pompage avec bâches d'une capacité globale de 3500m3, ainsi que des bornes fontaines et des ouvrages annexes. Par ailleurs, les travaux du réseau de distribution d'eau potable, qui permettra de desservir les douars restants, ont atteint 85% avec une mise en service progressive prévue à partir de l'été 2024. Le projet de Chefchaouen contribuera à l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires et au développement socio-économique et touristique de la région.



Côté BASSE-COUR



Arrestation musclée d'une avocate en plein direct

Kais Saied très direct

Les images de son arrestation musclée samedi 11 mai ont fait le tour du monde. Et pour cause. Le président tunisien Kais Saied a envoyé des policiers en civil encagoulés pour cueillir l'avocate tunisienne Sonia Dahmani alors qu'elle était en plein direct avec la chaîne française France 24 dont la caméra a été violemment arrachée de son trépied par un policier en colère pour mettre fin à la diffusion de la scène en direct. Chroniqueuse de télévision, Mme Dahmani, arrêtée après des propos sarcastiques lors d'une émission télé sur la situation du pays, a le tort de faire partie des voix dissonantes que le locataire du palais de Carthage, très allergique à la liberté d'expression et à la critique, s'emploie depuis son arrivée au pouvoir en octobre 2019 à faire taire en les expédiant devant la justice puis à l'ombre pour complot contre la sécurité de l'État ou de diffusion de fausses informations dans le but de porter atteinte à la sûreté publique. En somme, le genre d'allégations qu'affectionnent les dictatures. Kais Saied ne fait pas dans le détail. Dans la brutalité, il a le mérite d'avoir développé un certain sens de l'innovation. Il faut reconnaître aussi que ses opposants mettent un point d'honneur à l'énerver par leurs critiques. M. Saied est très clair dans sa démarche : Soit on lui cire les pompes et il vous laisse tranquille, soit il envoie ses sbires réprimer ses opposants provocateurs. Il faut aussi avouer que même son prédécesseur feu



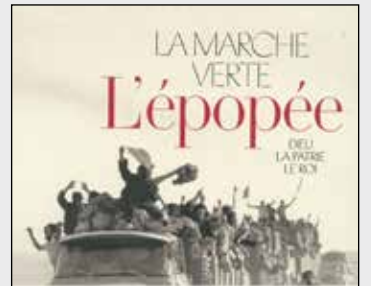
Une avocate arborant en signe de solidarité le portrait de sa consœur arrêtée.

Ben Ali n'avait pas osé, au plus fort de la répression policière de son régime déchu, de tels coups de force comme celui perpétré contre l'avocate Sonia Dahmani. Deux chroniqueurs de radio et télévision ont également été placés en détention dimanche pour des critiques sur la situation du pays, au lendemain de l'interpellation brutale de l'avocate. La Tunisie vit au rythme d'une régression flagrante en matière des droits et des libertés. Selon le Syndicat national des journalistes, en un an et demi, plus de 60 personnes parmi lesquelles des journalistes, des avocats et des opposants au président ont fait l'objet de poursuites sur la base d'un décret promulgué en septembre 2022. Ce dernier punit de jusqu'à cinq ans de prison quiconque utilise les réseaux d'information et de communication pour «rédiger, produire, diffuser (ou) répandre de fausses nouvelles (...) dans le but de porter atteinte aux droits d'autrui ou de porter préjudice à la sécurité publique». Le régime de Kais Saied a instauré un climat irrespirable en Tunisie en matière des droits de l'homme, aggravé par une crise économique et sociale étouffante. Les braves Tunisiens ont fait leur révolution pour finalement porter au pouvoir un dictateur et languir dans le chômage et les privations. Sous Ben Ali, c'était franchement beaucoup mieux sur tous les plans. Oser dire en Tunisie est passible de la peine de mort ?

Café Les torrificateurs marocains augmentent leur prix

Impactés par des rendements en chute, les cours du café poursuivent leur envolée spectaculaire. Devant cette situation, les torrificateurs marocains ont d'un seul coup augmenté leur prix de 30 DH le kilogramme. Seule Dahab, une marque locale qui monte, a fait le choix de n'appliquer qu'une hausse de 20 DH sur le kilo. Quant aux cafetiers, ils ont revu le prix de leurs tasses de café dès la fin du Ramadan. Réputées pour la qualité unique de leurs variétés de café, l'Afrique et le sud-est sont confrontés à une baisse drastique de cette denrée de plus en plus consommée à travers le monde. En cause, le réchauffement climatique qui a perturbé les conditions de cette culture fragile et complexe mais aussi le réveil à la consommation du café du pays du thé qu'est la Chine où les boutiques spécialisées dans le café connaissent une progression fulgurante. Subissant les contre-coups des mauvaises récoltes dans les grands pays producteurs que sont la Côte d'Ivoire et le Ghana, les cours du cacao flambent aussi, franchissant le seuil de 10.000 DH la tonne. Du jamais vu. Ce qui a renchéri le prix du chocolat. Au Maroc, cet ingrédient se vend 200 DH le kilo contre 129 DH il y a une année. Chaud, chaud le chocolat !

Le beau livre de Mustapha Sehimi



L'écrivain, universitaire et avocat Mustapha Sehimi a présenté, le 10 vendredi 2024 à l'OLM Souissi à Rabat, son ouvrage "La MARCHÉ VERTE. L'épopée. Dieu, la patrie, le Roi", au 2ème jour du Salon International de l'Édition et du Livre (SIEL) qui se tient jusqu'au 19 mai. Édité par les Éditions la Croisée des Chemins de feu Abdelkader Retnani, ce beau livre, disponible en version arabe, espagnole, anglaise et française, revisite et documente par le texte et l'image les principales étapes de cet événement-phare de l'histoire du Maroc.

Examens de médecine

L'ultimatum de Miraoui



Pour Abdellatif Miraoui, le problème de la grève des étudiants en médecine est clos !

Il n'y aura pas de session de rattrapage pour les examens de médecine, a tranché le ministre de l'Enseignement supérieur Abdellatif Miraoui lors d'une intervention devant le Parlement lundi 13 mai. Cette déclaration qui a les allures d'ultimatum est tombée comme un couperet dans les rangs des grévistes qui misaient sur une session extraordinaire à la fin de l'année universitaire. Ce qui veut dire que l'unique et

dernière session est celle de juin et que les grévistes, qui se disent toujours ouverts au dialogue, doivent par conséquent mettre fin à leur mouvement pour préparer leurs examens (en théorie) s'ils veulent éviter une année blanche. Les examens seront juste théoriques puisque les étudiants n'ont pas pu suivre de travaux pratiques en anatomie humaine qui sont essentiels. L'essentiel pour le ministre est visiblement ailleurs.





Côté BASSE-COUR



Beurgois
GENTLEMAN

Ça parle plus arabe que gaulois en France (42)

Selon Jean Pruvost, lexicologue, le vocabulaire français serait composé d'environ 500 mots d'origine arabe, voire plus, soit 350 de plus que les mots gaulois qui ne seraient que 150 ! Ci-dessous une liste non exhaustive de mots d'origine arabe commençant par la lettre k : kibla : كِبْلَة, « direction ») est la direction de la Mecque vers laquelle doit se tourner le fidèle musulman pour effectuer le rite de la prière. Le baháisme utilise aussi le concept de kibla. Pour effectuer leurs prières "obligatoires" quotidiennes (şalate), les baháïs du monde entier doivent se tourner vers le manoir de Baháí (près de Saint-Jean-d'Acre, au nord d'Israël), où est inhumé Bahallah بهاء الله. Dans son Kitab A9dasse, le livre le plus saint pour les baháïs, Bahallah écrit: « Nous vous avons prescrit la prière obligatoire de neuf rak3a رَكْعَة, qui, à midi, le matin et le soir, doit être offerte à Dieu, le Révélateur des versets. Nous vous en avons dispensé d'un plus grand nombre par un commandement dans le Livre de Dieu. Il est, en vérité, Celui qui ordonne, l'Omnipotent, Celui qui est sans limites. Lorsque vous voulez ac-

complir cette prière, tournez-vous vers la cour de ma très sainte présence, ce lieu sacré dont Dieu fit le centre autour duquel circule l'assemblée céleste et qu'Il a décrété être le point d'adoration pour les habitants des cités de l'éternité, la source du commandement pour tous ceux qui sont au ciel et sur la terre. Et lorsque le Soleil de vérité et de la parole se couchera, tournez vos visages vers ce lieu que Nous vous avons ordonné. Il est, en vérité, le Tout-Puissant et l'Omniscient. » — Kitab A9dass, verset 6. « Ô peuple du Bayane ! Craignez l'Infiniment Miséricordieux et considérez ce qu'Il révéla ». Dans un autre passage de son livre, Il a dit : "La kibla est, en vérité, "Celui que Dieu rendra manifeste"; quand il se déplace, la kibla se déplace, jusqu'à ce qu'il se fixe." Ainsi en décida le Suprême Ordonnateur lorsqu'Il désira mentionner cette très Grande Beauté. Méditez sur ceci, ô peuple, et ne soyez pas de ceux qui errent perdus dans le désert de l'erreur. Si vos vaines imaginations vous poussent à le rejeter, où est donc la kibla vers laquelle vous vous tournerez, ô assemblée de négligents. Pen-

sez à ce verset et, devant Dieu, jugez avec équité, afin que vous puissiez peut-être, glaner les perles des mystères de l'océan qui surgit en mon nom, le Très-Glorieux, le Très-Haut. » — Kitab A9dass, verset 137. Si la kibla est physiquement un lieu vers lequel les baháïs doivent se tourner pour accomplir leurs prières rituelles "obligatoires" (şalate), elle est aussi pour eux le rappel qu'afin de trouver conseils et explications ils doivent se tourner spirituellement vers les paroles issues du "Temple Humain" (Haykal), où se manifestent les "qualités" divines (Madhar ilahi) : Bahallah pour les baháïs. Si se tourner vers la kibla est requis pour les prières rituelles "obligatoires" (şalate) et la répétition (dikr) du "Plus Grand Nom", cela n'est pas exigé pour la "Prière des morts" ni pour les autres prières "non-obligatoires". Le "Gardien de la Cause de Dieu" ajoute cependant à propos de funérailles bahaïes que les morts devraient être inhumés avec le visage tourné vers la kibla. Ceci est aussi en accord avec les pratiques de l'Islam. Il y a aussi une prière en congrégation à réciter. ► (À suivre)

Beurgois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Opération Marhaba 2024 Aucun navire marocain sur le Détroit !



Les flux des MRE s'annoncent plus importants que ceux de l'année dernière...

Les préparatifs de l'opération Marhaba 2024 vont bon train des deux côtés du Détroit, marocain et espagnol. Côté marocain, on s'attend à un flux massif des MRE, plus important que celui de l'année dernière, vu que le début de l'opération coïncide avec l'Aïd El Kebir, une fête que les Marocains de l'étranger sont nombreux à vouloir passer au pays. Dans cette perspective, les ports du nord du Maroc, notamment Tanger Ville et Tanger Med, ont déjà sonné la mobilisation pour faire face à ce rush annoncé en facilitant l'accomplissement des formalités policières et douanières. Côté espagnol, on a mis la dernière main au plan spécial relatif au transit des MRE qui permet aux Marocains d'Europe de regagner le Royaume via les ports espagnols notamment d'Algésiras, Cadix, Valence et Tarifa. Ce dispositif spécial comprend un plan de flotte visant à déterminer le nombre de bateaux, leur capacité, ainsi que le nombre de rotations à effectuer pour gérer le flux de passagers et de véhicules dans des conditions optimales. Le plan de flotte de cette année a ceci de particulier qu'il ne comprend aucun navire marocain après la faillite troublante de la dernière compagnie opérant sur le Détroit. Il s'agit de Intershipping de Rachid Chrigui, à l'arrêt depuis octobre 2023, qui bénéficiait pourtant d'un monopole côté marocain sur la ligne Tanger Ville/Tarifa et d'une présence sur la ligne Tanger Med/Algesiras. Un naufrage qui interroge directement le ministère du Transport et les responsables de la Marine marchande.

OUAHBI DÉARMÉ FACE À TIKTOK...

JE TE DEMANDE D'ÊTRE TRÈS HOSPITALIERE AVEC NOTRE AMI TIK TOK...



Fruits et légumes

Nouvelle poussée de fièvre sur les prix

Les prix de certains légumes comme la tomate et la pomme de terre ont repris leur envolée après une accalmie depuis le mois de Ramadan. Cette nouvelle flambée, qui touche aussi certains fruits, coïncide avec la levée récente par les autorités mauritaniennes de la hausse vertigineuse

des droits de douane sur les exportations agricoles marocaines en direction de l'Afrique. Ce renchérissement trouve son origine dans la rareté de l'offre sur le marché national qu'il faudra en principe d'abord bien approvisionner avant d'exporter les produits en surplus. N'est-ce pas M. Sadiki ?



La reprise des exportations agricoles en direction de l'Afrique s'est traduite par une rareté de l'offre sur le marché national...



Le Maigret du CANARD



Marché du consulting

Mohamed Abdeljalil embarque BCG

Le cabinet de conseil américain vient de décrocher un marché sans appel d'offres pour la réalisation d'une étude en vue de la relance du secteur maritime national. Un énième coup d'épée dans l'eau?

AHMED ZOUBAÏR

Le secteur des études, tristé par les cabinets de conseil étrangers qui avalent des budgets publics colossaux, ne connaît pas la crise. Il est même en croissance continue, affichant une santé financière insolente.

La preuve vient d'être administrée par le ministre du Transport et de la Logistique Mohamed Abdeljalil dont les services ont opté pour Boston Consulting group (BCG) en vue de la réalisation d'une étude pour la reconstruction de la flotte nationale. La belle affaire !

Dans une correspondance datée du 19 avril 2024 adressée au président de l'association des armateurs du Maroc (ARMA), le secrétaire général du département de tutelle explique les objectifs de cette mission : « Réaliser l'ambition atlantique [proclamée par le souverain] et contribuer aux objectifs de développement prioritaires du Maroc ; maîtriser le plein potentiel du secteur maritime et relancer l'activité de transport maritime au Maroc; doter le Maroc d'un instrument de souveraineté nationale ». Dans ce cadre, le responsable de l'ARMA a été invité par son interlocuteur « à prendre part à l'atelier de travail prévu le 25 avril » au siège du ministère. Objectif: permettre aux équipes de BCG « de recueillir les différentes attentes et propositions des acteurs de l'écosystème maritime ». Autrement dit, ce sont les acteurs du secteur qui fourniront comme d'habitude la data nécessaire, la matière première en quelque sorte, assortie de leurs revendications et propositions nourries de leur expertise et expérience professionnelles.

Une fois ces informations précieuses collectées auprès des hommes de terrain et des cadres du ministère, les conseillers BCBG de BCG n'ont qu'à se livrer à une action d'agencement sous forme de diaporamas Power point agrémentés de graphiques, courbes et visuels multicolores truffés de chiffres captivants.

Le recours aux prestataires externes pour la moindre stratégie sectorielle coûte bonbon à l'État dont les serviteurs ministériels usent et abusent... En plus du siphonnage des fonds publics, cette pratique, que les pouvoirs publics ont visiblement du mal à encadrer, présente l'inconvénient d'aspirer des données confidentielles parfois sensibles.

Question posée pour la énième fois et qui ne fera certainement pas de vagues, tellement ils ont pris l'habitude de se faire impunément arroser : Le Maroc ne compte-t-il pas de compétence en interne capable de pondre une stratégie fiable pour la relance du secteur maritime ?

En l'espace de deux décennies, les ministres qui se sont succédé à la tête du département du Transport ont fait appel au moins à trois cabinets de consulting différents dont les livrables ont servi juste à encombrer les tiroirs. Pas une seule étude n'a trouvé le chemin de la concrétisation! En octobre 2005, lancement sous l'istiglalien Karim Ghellab d'une étude institutionnelle et stratégique du secteur du transport maritime confiée au Britannique Drewry Shipping Consultants Ltd.

En mars 2015, élaboration, sous l'époque du PJD Abdelaziz Rabbah d'une étude pour établir les grandes options stratégiques de développement du secteur du transport maritime fret et passagers réalisée par le cabinet espagnol Advanced Logistics Group (ALG). Mars 2024, le grand Mohamed Abdeljalil ne pouvait pas prendre le risque de quitter son fauteuil ministériel sans s'offrir sa propre commande confiée de surcroît de gré à gré à un cabinet américain ! Vive la transparence, elle coule de source ! Après tout, on ne peut pas obliger M. Abdeljalil d'agir contre son gré...

De 2002 à aujourd'hui, trois ministres ont donc dirigé ce ministère hautement stratégique en véritables spectateurs du désastre maritime créé par la circulaire Karim Ghellab n. 51/SCC/Min du 30 mai 2006 qui a décrété la libéralisation du secteur. Une libéralisation brutale, irréfléchie et sauvage, sans aucune mesure d'accompagnement, pour les armateurs nationaux, qui a fait baisser en 2012 par rapport à la décennie 80-90 le nombre de navires et la capacité de transport national respectivement de 81% et 85%, selon la conclusion de ALG. Aujourd'hui, le Maroc ne



En l'espace de deux décennies, les ministres qui se sont succédé à la tête du département du Transport ont fait appel au moins à trois cabinets de consulting différents dont les livrables ont servi juste à encombrer les tiroirs.

possède plus de navires (ni de fret ni de passagers) après la disparition d'IMTC et Comarit. Un véritable naufrage. Pour un pays doté de deux belles façades maritimes (atlantique et méditerranéenne) et que l'histoire diplomatique internationale retient comme une puissance maritime, l'affaire fait franchement désordre...

« En 2022, la flotte de commerce est au niveau le plus bas. Il en résulte pour l'État une sévère hémorragie en devises fortes: deux milliards de dollars relatifs à la facture du transport maritime des marchandises importées et exportées », révèle l'expert Najib Cherfaoui qui connaît le transport maritime national dans tous ses flux et reflux depuis sa création en 1886 jusqu'à nos jours. L'ex-directeur général de Marsa Maroc promu ministre du Transport et de la Logistique n'a été sorti de sa tor-

peur que par le très perspicace plaidoyer royal pour la valorisation stratégique de la façade atlantique à l'occasion de son discours du 6 novembre 2023. Comme ses prédécesseurs, il choisit le chemin de la facilité en sacrifiant à l'exercice habituel : passer commande auprès d'un cabinet de conseil étranger, se faire livrer l'étude qui ira enrichir ensuite la collection ministérielle des études non exécutées pour l'on ne sait quelle raison. Paresse? incompetence ? indifférence ? peur de l'échec ? C'est à cause de cette navigation en eaux troubles que le Maroc s'est retrouvé entièrement dépendant de la flotte étrangère aussi bien pour son commerce extérieur que son transport des MRE.

La reconstruction de l'armement national dans le contexte actuel devient forcément un chantier d'une grande complexité. ▀

Reconstruction du pavillon nation

Les propositions de M. Cherfaoui

Fort de sa connaissance reconnue du secteur maritime et de ses enjeux, Najib Cherfaoui avance quelques pistes de réflexion et d'action en vue de rebâtir l'armement national sur de nouvelles bases solides. « Par flotte nationale, il faut dorénavant entendre navires de commerce appartenant en propre à des intérêts purement marocains », précise-t-il d'emblée. Et de proposer : « Grâce à un marché export/import garanti, l'OCP et l'ONEE constituent un noyau dur de référence autour duquel pourront se développer différentes filières, y compris les conteneurs : nous avons là le fondement d'une flotte marchande forte », propose-t-il.

Dans le domaine portuaire, M. Cherfaoui recommande de confier la gestion de l'actuelle zone du projet «Dakhla Atlantique » à une agence spéciale d'activation (Special Activation Agency) ; avec une exonération d'impôts sur les revenus liés aux activités qu'elle remplit au nom et pour le compte de l'État, exonération de la taxe sur la valeur ajoutée pour l'ensemble de ses actes, activités ou opérations ; exonération de la taxe sur les services portuaires. Sous un registre de libre immatriculation domicilié au sein de l'agence, ces dispositions permettront aux armateurs marocains d'agir de manière concurrentielle car dégagée des contraintes fiscales », fait-il savoir. Il ajoute : « L'État se porte garant et uniquement garant au niveau des transactions du fameux «serpent hypothécaire». Cela permet de soustraire les prêts bancaires au principe des privilèges de recouvrement des prêts hypothécaires ».





Le Maigret du CANARD



68ème anniversaire des FAR Le Roi Mohammed VI annonce un programme de mise à niveau de la formation militaire

Le Maroc a célébré le mardi 14 mai le 68ème anniversaire de la création des FAR. A cette occasion marquée par une série de festivités et d'activités, le prince héritier Moulay El Hassan a présidé, mardi au mess des officiers de Rabat, le déjeuner offert par le Roi et auquel ont pris notamment part le chef du gouvernement, des conseillers du Roi, les membres du cabinet royal, les officiers supérieurs de l'état-major général des FAR, les attachés militaires étrangers accrédités à Rabat ainsi que d'autres personnalités civiles et militaires. Cet anniversaire a été aussi marqué par l'Ordre du jour que SM le Roi Mohammed VI, Chef Suprême



Le Prince héritier Moulay El Hassan au mess des officiers.

et Chef d'Etat-Major général des Forces Armées Royales (FAR), a adressé aux Officiers, Officiers du rang et Militaires du rang. Après avoir exprimé

sa « gratitude pour les sacrifices que [les FAR consentent] avec dévouement et négation de soi au service de l'intégrité territoriale et de la défense

des frontières nationales », et rappelé « l'accomplissement des grandes missions qui sont confiées [aux FAR] pour la défense de la Patrie et de son intégrité territoriale, ainsi que [ses] efforts soutenus au service [de la patrie] dans les différents domaines militaires, sécuritaires, humanitaires, sociaux et éducatifs» ainsi que ses engagements «dans le cadre des Opérations de maintien de la paix en République Démocratique du Congo et en République Centrafricaine », le souverain a annoncé « une évaluation globale des curricula de formation et des programmes d'entraînement militaire destinés à l'ensemble des militaires, tous niveaux confon-

dus». Pour le Roi Mohammed VI, l'objectif de ce dispositif de mise à niveau est « d'insuffler une nouvelle dynamique aux systèmes et supports d'enseignement et de les adapter aux nouvelles mutations, tout en adoptant une pensée renouvelée et des méthodes innovantes dans les domaines scientifiques, technologiques et de l'intelligence artificielle». C'est dans cette optique que s'inscrit « la construction d'un nouveau siège du Collège Royal de l'Enseignement Militaire Supérieur » ordonnée par le souverain qui s'est félicité par ailleurs "des résultats très positifs" enregistrés par "l'appel de la patrie dans le cadre du service militaire".

LE TALENT NE DEMANDE QU'À BRILLER.

#FAIREGAGNERLESPORT



FAIRE GAGNER LE SPORT

-18 JOUONS RESPONSABLE



Le Maigret du CANARD



Médicaments

Le malaise grandissant des pharmaciens

Alors qu'elle représente un maillon essentiel de la chaîne sanitaire, la profession pâtit d'un certain nombre de problèmes qui rognent continuellement sa marge bénéficiaire. Dans l'indifférence des autorités de tutelle.

LAILA LAMRANI

Depuis quelque temps, les pharmaciens donnent de la voix pour dénoncer la dégradation continue de leur situation financière. Une baisse de revenus qu'ils imputent à l'adoption en 2014 de la réglementation sur la fixation des prix des médicaments au Maroc qui s'est traduite régulièrement par une série de baisses des prix de vente au public d'un certain nombre de médicaments. La dernière baisse en date est intervenue début mars 2024, portant sur une liste de 13 médicaments. Dans le lot, Cardelius 600 mg, prescrit contre les carences en calcium et vitamine D3, dont le prix de la boîte est passé de 120,30 DH à 105,30, l'antipaludique Malanil 250 mg/100 mg qui passe de 465 à 394 DH pour une boîte de 12 comprimés.

Quant au Neulastim 6MG, utilisé dans le traitement des cancers sanguins, son prix a subi une véritable dégringolade. Il affiche désormais 6742 DH au lieu de 9.460 DH. Si ces révisions à la baisse sont bénéfiques pour les patients et les organismes d'assurance maladie, elles contribuent à rogner la marge bénéficiaire de la profession surtout que le volume des ventes stagne. Ce qui impacte de manière significative le chiffre d'affaires des officines en les mettant en situation d'asphyxie financière. Sur près 12.000 pharmacies, quelque 4.000 vivent et risquent de mettre la clé sous la porte, soit le tiers des

pharmaciens en activité selon l'association des pharmaciens, Mpharma, réunie en congrès en novembre dernier à Casablanca. La situation est telle que les pharmaciens, unis dans leur combat légitime, ont crié leur ras-le-bol en se mettant en grève le jeudi 13 avril 2023.

Ce débrayage est intervenu après l'échec une semaine plus tôt d'une réunion, censée acter le début d'une sortie de crise pour les pharmaciens, entre le ministre de la Santé Khalid Aït Taleb et leurs représentants syndicaux.

Au cours de ces échanges, le ministre a reconnu les difficultés financières de la profession tout en affirmant que sa marge bénéficiaire, à l'inverse des conclusions du rapport de la Cour des comptes de 2021 qui avaient scandalisé les pharmaciens, est loin d'être élevée par rapport à d'autres pays. « La marge de près de 57% que la Cour des comptes nous a prêtée est une pure fiction et elle ne dépasse guère 8% après déduction de diverses charges, de l'aveu même du ministre », explique un vieux routier de la corporation.

Si Khalid Aït Taleb partage le même diagnostic avec ses interlocuteurs, il a évité de s'engager sur une réponse concrète et claire du cahier revendicatif, comprenant entre autres l'exonération des médicaments du paiement des droits de timbre, la suppression de la TVA pour certains médicaments, la lutte contre la vente informelle des médicaments et le droit de vente expulsive des dispositifs médicaux stériles dont les officines vendent déjà quelque 8000 produits. L'accord signé le 15 avril, au lendemain de la grève nationale, entre le deux parties est restée jusqu'ici lettre morte alors qu'il contient des points d'importance comme le droit de substitution, en vigueur dans de nombreux pays, qui autorise à un pharmacien à substituer un médicament générique à celui prescrit, à condition que le médicament en question soit dans le même groupe générique et que le médecin n'ait pas exclu cette possibilité par l'apposition d'une mention « non substituable » justifiée sur l'ordon-



Le modèle économique de la profession, régi par des lois anciennes, a besoin d'une refonte en profondeur.

nance. Cette disposition est pourtant essentielle dans un contexte de rupture fréquente des médicaments et peut être une solution à ce problème récurrent dû essentiellement à une perturbation des chaînes de production en Inde et Chine.

Partenaire essentiel

Basé essentiellement sur la vente des médicaments, le modèle économique de la profession, régi par des lois anciennes, a besoin d'une refonte en profondeur pour lui permettre de fournir de nouvelles prestations et diversifier ses sources de revenus. « Dans de nombreux pays, la profession pharmaceutique s'est diversifiée en proposant de nouveaux services tels que les vaccinations, les tests biologiques rapides et la coordination des soins pour les maladies chroniques », indique la Coordination nationale des pharmaciens d'officine du Maroc dans un communiqué datant du 18 mars 2024 expliquant « les raisons » de sa création.

« Depuis 2008, nos instances professionnelles sont en proie à une crise démocratique qui a entaché leur légi-

imité représentative. Les espoirs nés des élections de 2015 se sont rapidement dissipés en 2017 en raison de l'irresponsabilité et de l'inaction de certains dirigeants élus.

Ce contexte a engendré le chaos et les difficultés impactant négativement l'activité de certaines pharmacies », reconnaît la jeune instance qui estime que la profession des pharmaciens d'officine demeure le seul acteur de la santé « à ne pas bénéficier des avancées de la stratégie royale en faveur de la généralisation de la protection sociale ».

Et pourtant, le pharmacien est un maillon essentiel de la chaîne sanitaire, un partenaire prépondérant dans le dispositif des soins. « Mais l'importance de notre métier n'est pas palpable dans les faits », regrette un membre de la coordination qui en veut pour preuve la non-tenu par le ministre de la Santé de ses promesses consignées dans l'accord du 15 avril 2023 et qui visent, via une série de mesures d'accompagnement, à atténuer l'impact des baisses régulières des prix des médicaments sur l'activité du pharmacien.

Ce qui revient à vouloir faire avaler la pilule à un secteur qui refuse avec véhémence que les autorités de tutelle soignent leur image auprès de la population au détriment de la santé financière du pharmacien et de sa santé tout court. ▀



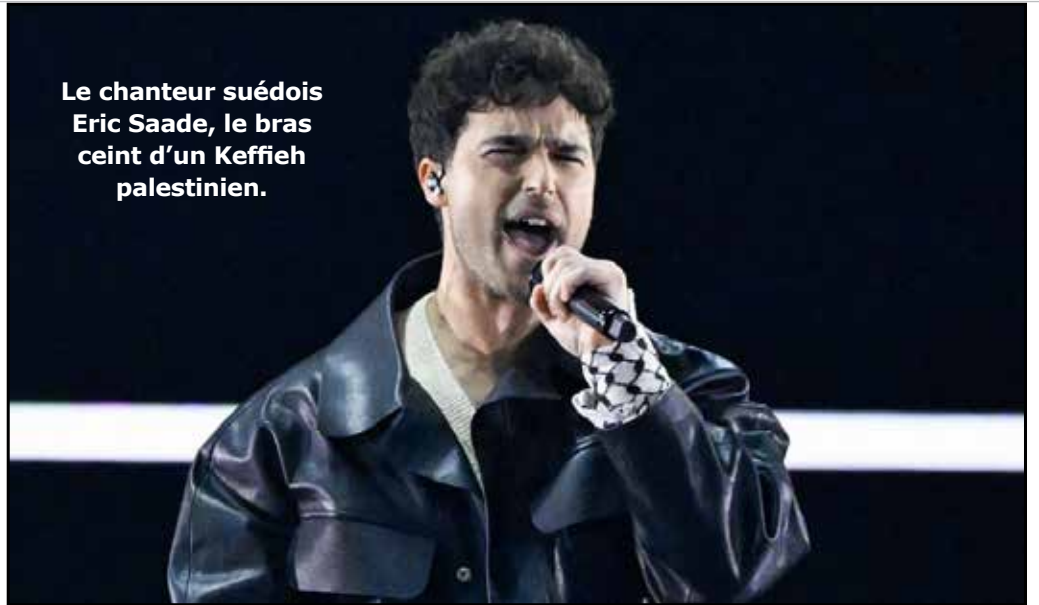
Le Maigret du CANARD



Compétition musicale

L'Eurovision 2024 tourne à une ode à la Palestine

Le chanteur suédois Eric Saade, le bras ceint d'un Keffieh palestinien.



LAILA LAMRANI

L'édition 2024 de l'Eurovision, organisée par la Suède, a été marquée par une vive controverse sur la participation d'Israël, en raison de la guerre génocidaire livrée depuis le 7 octobre par les sionistes contre les civils gazaouis. Malgré les critiques qui pleuvaient dru, l'Union européenne de radio-télévision (UER), qui coiffe l'Eurovision, a maintenu en mars la participation du candidat israélien Eden Golan. Ce n'est guère étonnant lorsque l'on sait qui contrôle la majorité des médias occidentaux dont le traitement des atrocités sionistes montre clairement pour qui ils roulent. Preuve, la Russie a été exclue de l'Eurovision 2022 pour avoir envahi l'Ukraine. Là où l'on voit les doubles standards dénoncés à travers le monde par les observateurs impartiaux et les esprits cohérents et épris de justice.

Le parti d'extrême gauche espagnol Sumar – dont la dirigeante Yolanda Diaz est numéro trois du gouvernement – a lancé une pétition pour demander l'exclusion d'Israël de la finale « au moment où ses troupes exterminent le peuple palestinien et détruisent toute la région ». Berlin a aussitôt riposté en estimant que « les appels au boycott contre la participation d'artistes israéliens » étaient « totalement inacceptables », tandis que Paris a rappelé de son côté que « la politique n'a pas sa place à l'Eurovision ». On connaît la chanson... La politique a largement sa place quand il s'agit de la Russie dont les athlètes ont du reste été contraints d'évoluer en bannière neutre lors des JO de Paris 2024 tandis que les sportifs issus de l'occupation terroriste sioniste n'ont pas subi pareille sanction malgré les voix qui se sont élevées pour réclamer leur exclusion de la compétition...

La neutralité revendiquée par l'UER a été mise à mal, révélant au grand jour les contradictions de ses promoteurs. Mardi 7 mai le chanteur suédois Eric Saade était apparu le bras ceint d'un Keffieh palestinien. En Belgique, pays anti-sioniste, les syndicats de la chaîne de télévision publique flamande VRT ont pour leur part brièvement interrompu la retransmission jeudi soir 9 mai de la demi-finale pour diffuser

un message condamnant des « violations des droits de l'homme par l'Etat d'Israël ». Un geste regretté par l'UER, au nom de la neutralité politique qui relève bien sûr du pur mensonge. Jeudi 10 mai, près de 12 000 personnes, dont la militante pour le climat Greta Thunberg, avaient manifesté à Malmö contre la participation d'Israël. Avant la tenue de la demi-finale, le génocidaire en chef israélien, Benyamin Nétanyahou, avait jugé qu'Eden Golan avait « déjà gagné », la félicitant dans un message vidéo pour avoir affronté « avec succès une horrible vague d'antisémitisme ». Toujours la même rengaine. Trop usée, elle ne fait plus recette. Il faut changer de refrain. ▶

BANQUE POPULAIRE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Casablanca, le 15 mai 2024

IMMOBILIER

LE GROUPE BCP LANCE LA NOUVELLE ÉDITION DE SON CONCEPT RÉGIONAL AYAM IMMO

Le groupe BCP organise sa nouvelle édition d'AYAM IMMO, son cycle de salons régionaux dédié à l'immobilier de standing. Cet événement mobilise l'ensemble de l'écosystème immobilier de chaque région (promoteurs, agences immobilières, notaires, architectes, enseignes d'ameublement, experts en financement bancaire et en assurance) pour offrir un parcours client complet et personnalisé.

Le concept AYAM IMMO vient concrétiser les efforts du groupe BCP pour dynamiser le secteur de l'immobilier dans les régions, en créant une plateforme permettant de mettre en relation les futurs acquéreurs avec un ensemble de professionnels à même de leur apporter un accompagnement optimal. Ce salon vise ainsi à faciliter la démarche du client et son parcours, de la recherche et l'acquisition d'un bien, jusqu'à son financement grâce à la présence de l'ensemble des parties prenantes sur place.

Organisé tout au long des weekends du mois de mai et juin 2024, ce cycle de salons permet aux visiteurs intéressés par un achat immobilier, d'obtenir un accord de principe sur place pour leur financement. Des animateurs experts, représentant la Banque ainsi que ses différents partenaires, ont été mobilisés pour leur offrir un accompagnement personnalisé et les informer sur les offres promotionnelles exclusives mises en place par la Banque Populaire à l'occasion de cet événement.

A travers ce concept inédit, le groupe BCP s'inscrit dans la continuité de ses valeurs de proximité et de citoyenneté, en allant à la rencontre de ses clients dans les régions pour leur offrir le meilleur accompagnement dans la réalisation de leurs projets de vie.

La rencontre de Marrakech, le 08 et 09 mars dernier, a été la première étape d'un roadshow qui sillonnera plusieurs régions du Royaume, notamment Casablanca, Rabat, Tanger et Agadir.

À PROPOS DU GROUPE BCP : Le groupe BCP est l'une des premières institutions bancaires du Maroc. Il tire sa force de ses valeurs de solidarité et de son organisation unique au Maroc. Il est composé de 8 Banques Populaires Régionales (BPR) à vocation coopérative, de la Banque Centrale Populaire (BCP), organe central du Groupe, de forme société anonyme cotée en Bourse, de filiales spécialisées, de fondations et de banques et représentations à l'étranger. Le groupe BCP est présent dans 32 pays dans le monde. Il est, au Maroc, le premier collecteur de l'épargne et un acteur majeur du financement de l'économie.



Le Maigret du CANARD



Agréments administratifs

Cette économie de rente qui appauvrit le pays...

Ayons le courage de déclarer la fin de la rente et de la remplacer par l'ouverture à la concurrence qui passe par le recours aux cahiers des charges.

LAILA LAMRANI

Il y a tellement de secteurs encore protégés au Maroc sur fond de pratiques anti-concurrentielles que le Conseil de la concurrence enchaîne les enquêtes grand public. Après l'enquête sur le fonctionnement de la corporation des pétroliers et le rapport sur le marché des fruits et légumes, deux filières qui cristallisent le mécontentement populaire du fait de la flambée de leur prix, l'institution dirigée par l'excellent Ahmed Rahhou planche sur deux activités de grande consommation: le business du café contrôlé par quelques entreprises et celui de la sardine dont le prix de vente est jugé trop élevé par rapport au pouvoir d'achat du grand nombre.

Derrière ces abus de domination se profile dans bien des cas une économie de rente créée par une réglementation caduque datant de plusieurs décennies et un système prébendier savamment entretenu via le dispositif des agréments, les fameuses "gri-

mates" qui donne lieu au passage à des redistributions clientélistes. C'est ce système dont les bénéficiaires directs ou indirects font fi de la concurrence loyale, de la transparence commerciale et de l'efficacité économique qui sous-tend bien des activités comme celle des taxis, du transport de voyageurs par autocar, toujours tributaire l'un comme l'autre du privilège des "grimates" ou le secteur juteux de la pêche dont l'exercice est conditionnée par l'obtention d'une licence octroyée par le ministère de tutelle.

Pour la sardine par exemple, les connaisseurs savent que ce produit fragile n'échappe pas à une entente sur les prix entre les acteurs de la pêche pélagique, les opérateurs de la conserve et les processionnels de la farine de poisson. L'objectif de cette pratique répréhensible par la loi c'est que les industriels accèdent en permanence à la ressource à des prix très intéressants pour faire tourner leur business. Comme pour les fruits et légumes et d'autres denrées alimentaires, c'est le consommateur final qui trinque. Alors que le prix de vente de la sardine ne dépasse pas 3 DH à l'embarquement au port, il est vendu entre 20 et 25 DH sur les étals des marchés de Casablanca ou Rabat! Le jeu de la spéculation et la multiplicité des intermédiaires, aggravé par les circuits de commercialisation au détail, qui gonfle ainsi leurs marges, expliquent cet écart énorme des prix



L'exploitation des carrières de sable fait partie des activités opaques qui obéissent à la logique de rente.

que les responsables justifient sans convaincre par la loi de l'offre et la demande. Une telle flambée qui touche aussi les autres espèces notamment le poisson blanc est difficile à avaler dans un pays doté de deux façades maritimes de plus de 3000 kilomètres. Ce qu'il faut savoir aussi c'est que la sardine consommée sur le marché national est celle qui ne peut pas résister, en raison de son extrême fragilité, à une expédition vers les marchés espagnols.

un égarement. Espérer faire émerger sous le fardeau des agréments un secteur économique en bonne et due forme, compétitif, créateur d'emplois et de richesse pour tous est une pure illusion.

Alors, ayons le courage de déclarer la fin de la rente et de la remplacer par l'ouverture à la concurrence ! Celle-ci passe par le recours aux cahiers des charges. En plus d'introduire une bonne dose de transparence dans les transactions, ce mécanisme qui pourrait être adopté pour l'exploitation du droit de pêche, d'une ligne de transport terrestre, d'une activité de taxi ou pourquoi pas d'un établissement d'enseignement privé est de nature à induire une meilleure répartition des richesses et de favoriser une véritable employabilité.

Le trop perçu par les lobbys des écoles payantes et des promoteurs immobiliers, dont les services et les produits sont plus chers que dans nombre de pays européens voisins, se traduit par l'appauvrissement d'une bonne partie de la population marocains y compris la classe moyenne qui, entre une fiscalité élevée, le renchérissement du coût de la vie et le poids de l'endettement, a intégré à son corps défendant la catégorie des nouveaux pauvres.

A cette classe importante par sa capacité d'épargne et de consommation, il est essentiel de rendre son pouvoir d'achat injustement confisqué. La relance de la consommation intérieure, actuellement en berne, en dépend. En attendant, l'angoisse des fins de mois et bien d'autres privations, les familles modestes ne sont pas les seules à les connaître. ▀

PLUS DE 350 CAMÉRAS POUR TANGER...

ON SERA SURVEILLÉ PARTOUT JOUR ET NUIT

PARCE QU'ILS ONT PEUR POUR NOTRE SÉCURITÉ...



Boudali

Transparence

Il est grand temps que les pouvoirs publics mettent de l'ordre en amont et en aval dans les activités en relation avec les produits de la terre et de la mer, de façon à ce que leur prix d'achat soit en ligne avec le pouvoir d'achat de la population. Ceci passe par le démantèlement de la rente qui peut être aussi générée par l'absence de l'intervention de l'État dans des secteurs essentiels comme l'enseignement privé ou l'immobilier qui pratiquent des prix scandaleusement élevés.

Antinomique avec l'initiative privée et l'entrepreneuriat encouragés par ailleurs par les pouvoirs publics à grand renfort de programmes dont le dernier en date est Forsa, la rente rime par définition avec opacité, privilèges et absence de reddition des comptes. Pour tout dire, les agréments sont



Bec et ONGLES



Mohamed Boudrika, promoteur immobilier en fuite

Je déclare forfait



Une équipe du Canard est entrée en contact téléphonique avec Mohamed Boudrika qui lui a confirmé sa décision de renoncer à ses mandats et responsabilités politiques après sa destitution de son poste de président de Mers Sultan à Casablanca.

Propos recueillis par **LAILA LAMRANI**

Comment se passe votre fausse convalescence à l'étranger ? Heureux, pas heureux, inquiet, stressé ?

Pas mal. Je suis content pour mon pays qui a gagné un nouveau et illustre MRE qui vit toutefois dans la peur permanente d'être extradé. Dur dur de devoir 'exiler' pour des brouilles.

Des brouilles ?

Dans mon cas, les chèques sans provisions et autres petites falsifications pour lesquelles je suis recherché sont des brouilles. Et puis, j'étais censé bénéficier d'une impunité en béton compte tenu de la richesse de mon parcours footballistique et de mon engagement politique intéressé...

Le Maroc a changé...

Mais personne ne m'a prévenu que le Maroc a changé pour que je change à mon tour. Pour moi le changement, c'était l'arrivée du RNI au pouvoir et ce que cela allait changer dans mon business.

C'est pour cela que j'ai fui le pays en invoquant de pseudo raisons médicales et je n'y reviendrai qu'une fois il aura retrouvé sa spécificité, qui fait son charme, celle de repaire pour les gars comme moi qui sont au-dessous de tout soupçon.

Qui aurait imaginé que des députés, présidents de commune et même des magistrats seraient expédiés en prison pour leurs micmacs de valeur? C'est la fin de la politique à la sauce marocaine...

C'est dommage pour le Maroc

qui perd en attractivité politique avec le risque d'accentuer davantage la fuite des cerveaux qui frappe déjà plusieurs secteurs...

Parce que vous vous considérez comme un cerveau ?

Absolument. Un cerveau dans ce que je sais faire et qui valent aujourd'hui de graves ennuis de santé.

C'est pour cela que vous avez décidé de renoncer à toutes vos responsabilités et mandats électifs...

Absolument. Mes médecins imaginaires m'ont prescrit cette cure radicale pour que je démarre une nouvelle vie zen, sans stress et loin des tracas de mes victimes. Comme je suis un homme de cœur, j'ai accepté sans hésitation. En tout cas, mes postes de député et de président de commune et même de président du Raja se sont avérés inutiles puisqu'ils ne protègent plus contre le séjour à l'ombre. Je déclare forfait après avoir été mis hors-jeu.

Vous avez peur à ce point de la prison ?

Pas du tout, je suis très courageux et c'est pour cela que j'ai fui le Maroc en montant toute une mise en scène sur mes ennuis de santé et une intervention du cœur que j'aurai subi. Rassurez-vous, je n'ai jamais été aussi bien en forme que depuis que je me suis loin de Oukacha où croupit mon cher frère et bien d'autres amis et adversaires politiques et footballistiques qui n'ont pas eu la chance de fuir le Maroc pour se faire soigner à l'étranger.

Chic optique

L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE REGARD

DES PRIX TENDRES À VOUS CHATOUILLER LES YEUX

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca • Tél : 05 22 82 90 21 • Fax : 05 22 82 89 33 • www.chicoptique.ma

Marocains en captivité à Myanmar

La justice se saisit du dossier

Le Procureur général du Roi près la Cour d'appel de Casablanca a ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire, confiée à la Brigade Nationale de la Police Judiciaire (BNPJ), suite à l'enlèvement de ressortissants marocains par des bandes criminelles opérant au Myanmar, ex- Birmanie, à la frontière avec la Thaïlande. C'est ce que l'on apprend dans un communiqué diffusé mercredi 15 mai en fin d'après-midi qui révèle aussi que certaines victimes et familles de victimes ont été auditionnés dans ce cadre, notamment celles qui ont saisi la justice. Les résultats de l'enquête préliminaire ont révélé, selon le communiqué en question, qu'il s'agit de réseaux criminels spécialisés dans la traite d'êtres humains et très actifs dans les zones frontalières du Myanmar et qui attirent leurs victimes en leur faisant miroiter des contrats de travail alléchants dans le domaine du commerce électronique. Il s'est avéré par la suite qu'il s'agit d'un piège qui leur a été tendu pour les attirer et les exploiter en les obligeant à travailler dans des conditions pénibles.

Ces organisations criminelles opèrent toujours en ligne et via des rabatteurs au Maroc et à l'étranger, indique le parquet qui invite les Marocains à faire preuve de prudence et de vigilance. Selon les premières informations disponibles et les données relayées par certains réseaux sociaux, le Parquet général, en appelant à faire preuve de prudence et de vigilance face aux tentatives de recrutement, toujours en cours via Internet ainsi qu'à travers certains intermédiaires au Maroc et à l'étranger, affirme suivre les investigations menées par les services compétents de la Police judiciaire en vue de faire la lumière sur les tenants et aboutissants de ces faits, d'appréhender toutes les personnes soupçonnées d'être impliquées dans ces actes et d'envisager les suites judiciaires qui s'imposent à lumière desdits faits.



Le MIGRATEUR



Adhésion à l'ONU

La Palestine bénéficie d'un soutien massif

Lors de sa dixième session extraordinaire d'urgence, l'Assemblée générale adopte le 10 mai à une très large majorité, une résolution en faveur de l'admission de l'État de Palestine en tant que Membre de plein droit de l'ONU.

LAILA LAMRANI

Adoptée par 143 voix pour, 9 voix contre (Argentine, États-Unis, Hongrie, Israël, Micronésie, Nauru, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée et République tchèque) et 25 abstentions, ce texte recommande ainsi au Conseil de sécurité de « réexaminer favorablement » cette question, suite au veto du 18 avril des États-Unis. Par ce texte, l'Assemblée générale rehausse également le statut d'État observateur de l'État de Palestine en décidant « à titre exceptionnel et sans que cela constitue un précédent », d'adopter plusieurs modalités pour la participation de l'État de Palestine à ses sessions et travaux à compter de sa soixante-dix-neuvième session. Parmi ces droits et privilèges supplémentaires, on peut citer le droit de siéger parmi les États Membres par ordre alphabétique; le droit de déposer des propositions et des amendements, de les présenter et de s'en porter coauteur; le droit de présenter des motions d'ordre; et le droit de réponse au sujet des positions d'un groupe.

Le texte précise en outre que l'État de Palestine, en sa qualité d'État observateur, « n'a pas le droit de vote à l'Assemblée générale ni le droit de présenter sa candidature aux organes de l'ONU ».

« En accordant à la Palestine le statut de Membre à part entière, vous enverrez un message fort en faveur de la solution des deux États », ont déclaré les Émirats arabes unis. En présentant le projet au nom du Groupe des États arabes, la délégation émiratie a égale-



L'ambassadeur israélien auprès de l'ONU Gilad Erdan détruisant symboliquement la charte de l'ONU...

ment soutenu que son adoption représente « un pas historique vers la rectification des injustices imposées aux Palestiniens depuis 1948 ».

De son côté, le Président de l'Assemblée générale a constaté que « les événements horribles des sept derniers mois n'ont fait qu'accélérer l'urgence de parvenir à une solution pacifique juste, globale et durable à la situation au Moyen-Orient », réaffirmant que la seule voie viable pour l'établissement de la paix au Moyen-Orient passe par la solution des deux États. L'Observateur permanent de l'État de Palestine n'a pas dit autre chose en soulignant, avant la mise aux voix, l'importance de ce vote « historique », alors que le peuple palestinien fait face à des tentatives visant à « l'effacer de la géographie et de l'histoire » par « le nettoyage ethnique, l'apartheid ou le génocide ». Il a accusé le Premier ministre israélien d'être « prêt à tuer des milliers d'autres Palestiniens pour assurer sa survie politique » et de vouloir « terminer le sale boulot » 76 ans après la Nakba de 1948. Dans ces conditions, « comment expliquer qu'Israël ait été admis à l'ONU il y a 75 ans grâce à une résolution qui prévoyait deux États, et que l'État de Palestine doive encore attendre et se heurter à une porte fermée? » s'est-il interrogé.

Voter pour ce texte reviendrait à promouvoir la création d'un État terroriste « dirigé par le Hitler de notre époque », a répliqué le représentant d'Israël.

Solution des deux États

À ses yeux, le « vote destructeur » d'aujourd'hui ouvre la voie aux « collaborateurs de ceux qui ont brûlé des bébés juifs le 7 octobre ». Vous ne vous apprêtez pas seulement à octroyer le droit à avoir un État à « l'Autorité terroriste palestinienne », mais également à offrir des privilèges et des droits au futur « État terroriste du Hamas », a martelé le délégué, pour qui cet « acte impardonnable » signifie la destruction de la Charte des Nations Unies. Joignant la parole aux actes, il s'est saisi d'une mini-déchiqueteuse et détruit symboliquement le traité fondateur de l'ONU. Israël broie littéralement le droit international et ses instances sous les yeux de la planète entière comme il a broyé les droits des Palestiniens depuis plus de 70 ans !

La Fédération de Russie, favorable au texte, a dénoncé l'exercice du droit de veto exercé par les États-Unis sur le projet de résolution présenté le 18 avril au Conseil de sécurité, reprochant à ce pays de vouloir être « le policier du monde ».

Les États-Unis ont justifié leur rejet de ce texte au motif que « les mesures unilatérales à l'ONU et sur le terrain ne promeuvent pas la solution des deux États ». Ils ont toutefois assuré que ce vote négatif ne reflète pas leur position concernant un État palestinien, dont ils appuient l'avènement. Mais le statut d'État ne peut provenir que de négociations directes entre les parties, ont-ils fait valoir, rejoints par la République tchèque, selon laquelle il faut aussi inviter les États de la région à suivre la voie ouverte par les Accords d'Abraham.

Saluant un premier pas « modeste mais essentiel » pour réparer l'injustice historique envers la Palestine, la République islamique d'Iran a jugé qu'Israël n'a pas démontré qu'il mérite son statut d'État Membre, compte tenu du « génocide » auquel il se livre à Gaza. Elle a également noté que le vote d'aujourd'hui laisse voir « l'isolement des États-Unis ».

De leur côté, l'Allemagne, l'Autriche, la Bulgarie, la Lettonie, la Finlande, l'Italie, la Roumanie, le Royaume-Uni et la Suisse ont expliqué leur abstention en jugeant prématurée l'admission de la Palestine comme État Membre, principalement au vu de la grande instabilité qui prévaut au Moyen-Orient. La première étape devrait être, selon eux, de régler la crise à Gaza et de parvenir à un accord prévoyant la libération des otages et la fin des combats dans l'enclave. Ils ont cependant assuré que leur abstention ne change rien à leur soutien ferme à la solution des deux États.

Résumant la position de l'immense majorité des États Membres, la France s'est, elle, déclarée résolument favorable à l'admission de l'État de Palestine comme nouveau Membre de l'ONU. Elle a également insisté sur l'urgence d'un règlement politique global du conflit israélo-palestinien, sur la base de la solution des deux États, rappelant que c'est le sens du projet de résolution qu'elle a présenté au Conseil de sécurité. ▶

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4 Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : contact@lecanardlibere.com

Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Amine Amerhoun,

Saliha Toumi, Ahmed Zoubair,

Laila Lamrani Amine et

Chaimaa El Omari Naib

CORRESPONDANT EN FRANCE ET EN EUROPE

Samir Berhil

s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Le Maigret du CANARD



POINT DE VUE

Abdeslam Seddiki



.....
**Economiste,
 ancien
 ministre de
 l'Emploi et des
 Affaires sociales.**

Revenons aux NEET !

En effet, l'étude, émanant d'une instance constitutionnelle composée de représentants des travailleurs, du patronat, de la société civile et des milieux académiques, trouve son intérêt dans le fait qu'elle vient secouer le cocotier d'une part, et apporter des propositions pour une inclusion socioéconomique de cette frange de la population d'autre part.

Changement de cap

Rappelons, pour rassurer le Chef du Gouvernement qui a apparemment mal digéré l'étude du CESE coïncidant avec le débat parlementaire autour du bilan de l'exécutif à mi-mandat, que les NEET ne sont ni un phénomène propre au Maroc, ni le produit des orientations de l'actuel gouvernement. On ne lui reproche donc pas d'avoir « enfanté » les NEET, mais plutôt de ne pas avoir accordé tout l'intérêt au désamorçage d'un problème sociétal majeur. En effet, la situation des NEET, acronyme anglais « Not in Education, Employment or Training » signifiant jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en stage touche un jeune sur quatre de la tranche d'âge 15-24 ans, ce qui représente un effectif total de 1,502 million de jeunes en 2022. Sur près d'une décennie, le taux

de jeunes NEET est passé de 29 % à 25,2 %, témoignant d'une baisse de 4 points.

Cependant, bien que ce taux s'avère en deçà de la moyenne des pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure (28%), il demeure toutefois plus élevé que la moyenne des pays à revenu intermédiaire tranche supérieure (19,6%) et de celle des pays de l'OCDE (14,8%). Les principales caractéristiques de ces NEET sont: la féminisation, (près des trois quarts sont des jeunes filles ou des femmes précocement mariées) ; le faible niveau d'instruction (environ 40% d'entre eux ont un niveau d'éducation nul ou inférieur au collège, et 8% seulement ont un niveau supérieur); et la durabilité (un jeune qui rejoint les NEET, il y restera pour longtemps notamment en milieu rural). D'une façon générale, le problème des NEET se réduit à la problématique du monde rural (avec l'abandon scolaire) et à l'insertion de la femme marocaine dans la vie active.

Et si les gouvernements successifs, l'actuel comme ceux qui l'ont précédé, ne sont pas parvenus à améliorer le taux d'activité chez les femmes, c'est parce qu'ils n'ont pas pris suffisamment en considération ces données structurelles pour traiter le sujet avec détermination et esprit de suite.

A ce titre, plutôt que de les ignorer sous prétexte qu'elles sont «difficilement applicables », il est important de tenir compte des propositions du CESE qui ont le mérite d'enrichir le débat. Le changement de cap est par définition une œuvre ardue et difficile, et le chemin qui y mène est rarement dépourvu d'embûches.

Toutefois, le gouvernement actuel, reconnaissons-le, a eu le courage de se donner comme objectif de porter le taux d'activité de la femme à 30 % à la fin du mandat (2026) au lieu de 20% en 2021. Mais c'est l'inverse qui s'est produit : ce taux a reculé à 19% en 2023.

La cause de ce revers est claire : on s'est fixé un objectif louable et séduisant sans se pencher sur les moyens d'y parvenir. Heureusement, il n'est jamais trop tard pour rectifier le tir, en s'inspirant notamment du travail réalisé par le CESE qui émet cinq propositions : le renforcement des capacités de repérage et de suivi des jeunes NEET; la mise en place de mesures préventives pour éviter que de nouvelles catégories de jeunes ne se retrouvent en situation de NEET ; le développement d'un écosystème élargi pour accueillir et orienter les jeunes NEET vers des options personnalisées répondant à leurs besoins spécifiques ; l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des services et programmes d'insertion des jeunes NEET ; et la définition d'un cadre de gouvernance clair. Ces propositions méritent d'être étudiées davantage et enrichies de plus belle.

Néanmoins, le CESE a omis de lier ses propositions à l'existant ne serait-ce que pour rechercher des synergies et raccourcir les délais de réalisation.

L'expérience montre que sur certaines questions, un simple ajustement suffit pour avoir des résultats probants. Par conséquent, utiliser l'expression « mise en place » laisserait entendre que rien n'est encore en place et que tout reste à faire. Ce qui n'est pas toujours le cas, fort heureusement !

Le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) vient de publier un rapport sur les jeunes NEET, intitulé "Les jeunes NEET : quelles perspectives d'inclusion socioéconomique". Ce rapport, basé sur les données du HCP de 2022, vient attirer de nouveau l'attention des pouvoirs publics sur un sujet on ne peut plus préoccupant puisqu'il intéresse une frange de la population (15-24 ans) particulièrement vulnérable et susceptible de se faire entraîner dans des aventures risquées.

Le sujet n'est pas nouveau, il a fait l'objet de plusieurs rapports par le passé : outre les enquêtes régulières du HCP sur l'emploi, qui mentionnent le cas des NEET, on soulignera l'étude détaillée réalisée par l'ONDH (Observatoire National du Développement Humain) en collaboration avec l'UNICEF, étude que nous avons largement commentée dans une chronique publiée en juin 2021 sous le titre « Les NEET, un problème sociétal qui appelle des solutions urgentes. », en présentant brièvement quelques solutions qui se retrouvent dans les propositions du CESE.

En termes de description du phénomène, les études réalisées par le HCP et l'ONDH sont beaucoup plus détaillées que le rapport du CESE et ce pour au moins deux raisons : d'abord au niveau des « profils des NEET », l'étude de l'ONDH est plus pointue en ce qu'elle distingue cinq catégories de NEET: les femmes rurales au foyer à responsabilité familiale (54,3% des NEET), les jeunes citadins découragés (25%), les NEET en situation de transition (7,8%), les NEET volontaires par choix (7,5%), et les NEET souffrant de problèmes de santé (5,1%) ; ensuite au niveau de la répartition régionale, l'enquête du HCP offre des indications utiles pour définir et conduire des politiques régionales et locales en la matière.

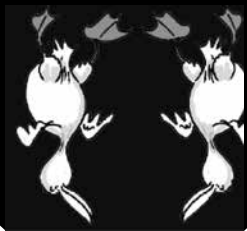
On pourrait, par conséquent, se questionner sur l'intérêt de cette nouvelle étude du CESE et sur sa valeur ajoutée par rapport à l'existant ?



Et BATATI ET BATATA



Bizarre



Joe Biden déboussolé

Lors d'une cérémonie organisée à la Maison-Blanche, lundi 24 octobre, Joe Biden a abordé la nomination de Rishi Sunak comme Premier ministre du Royaume-Uni. Mais la langue du président américain a hélas fourché en prononçant le nom du politicien. Joe Biden donnait un discours à l'occasion de la fête hindoue de Diwali, rapporte le HuffPost. « Aujourd'hui, nous apprenons qu'au Royaume-Uni, Rishi Sanouk est désormais Premier ministre », a déclaré le président. Si l'erreur a glissé sans problème sur le moment, elle a rapidement fait parler d'elle sur les réseaux sociaux et dans les médias.

À 79 ans, Biden est hélas connu pour des moments d'égarement ou de confusion un peu trop fréquents au goût de certains. Les Républicains profitent de chacun de ces instants pour démontrer que le président est trop âgé et n'a plus la constitution suffisante pour diriger le pays.

En mars 2022, Joe Biden a appelé Kamala Harris, sa vice-présidente, « First Lady ». Fin septembre dernier, il a également interpellé dans un discours une élue américaine qui était décédée quelques semaines plus tôt, rappelle le HuffPost. Et le même jour que son erreur de prononciation sur Rishi Sunak, le président a été filmé dans un moment de confusion dans les jardins de la Maison-Blanche.

Japon : Des pâtisseries en plastique vendues par erreur

Comme on dit... ce n'est pas de la tarte. Au Japon, les représentations de plats en plastique sont une industrie de plusieurs millions de dollars. Mais samedi 22 octobre, des fausses tartes aux œufs de la société Andrew's Egg Tart, basée à Osaka, ont été vendues à des clients par accident. Les pâtisseries étaient si convaincantes que même le personnel n'a pas pu faire la différence et en a involontairement vendu cinq à deux clients dans un stand éphémère près d'une gare de Tottori, dans l'ouest du pays.

« Nous sommes vraiment désolés d'avoir vendu ces échantillons par erreur », a déclaré mercredi un représentant de l'entreprise. Un employé s'est rendu compte de l'erreur peu après la vente et les clients ont par chance rendu les fausses tartes au stand avant de prendre une première bouchée potentiellement douloureuse. Des autocollants seront désormais utilisés pour distinguer les vraies tartes des desserts en plastique afin d'éviter de nouveaux incidents.

Le doyen des crado tire sa révérence

Amou Haji, qui ne s'est pas lavé pendant plus d'un demi-siècle, est mort dimanche 23 octobre dans le village de Dejgah, dans la province de Fars, a rapporté l'agence de presse iranienne Irna. Selon un responsable local cité par l'agence, il évitait de prendre un bain par crainte de « tomber malade ».

L'étrange vie d'Amou Haji, qui était célibataire, a été réalisé sur sa vie en 2013, d'après les médias locaux « Pour la première fois il y a quelques mois, des villageois l'avaient emmené aux toilettes pour se laver », a souligné Irna. Bain fatal ?



Rigolard



***Un astronaute qui commet** un crime dans l'espace sera-t-il puni ?
Non, parce que c'est un crime sans gravité !

***Pourquoi la professeure de physique** a-t-elle rompu avec le professeur de biologie ?

Parce qu'il n'y avait pas chimie entre eux.
*Une blonde entre dans un magasin et dit au vendeur : - Dites, pourquoi vos chapeaux sont si grands ? - Parce que vous êtes au rayon abat-jour, mademoiselle.

***Écoute, dit une maman à sa fille**, si tu n'es pas sage tu iras en enfer et si tu es sage tu iras au paradis. Celle-ci lui répond : - Et qu'est-ce que je dois faire pour aller au cirque ?

***Dans le train, le contrôleur annonce** à une dame : - Madame, votre billet n'est pas valable dans les trains à grande vitesse. - Eh bien, dites au conducteur de ralentir, je ne suis pas pressée.

***En plein hiver, dans un hôtel pas chauffé**, un vieux client demande sa note. - Vous n'êtes pas bien ici ? s'étonne le patron ? - Non, répond le client. J'ai entendu mon dentier claquer dans son verre toute la nuit !

***Sandra et Simon se disputent** furieusement sur la table du petit déjeuner. "Oh, tu es si stupide !", crie Simon à sa sœur. "Simon!" dit le père, "ça suffit, maintenant dis-lui que tu es désolé!" "D'accord" dit Simon, "Sandra je suis désolé que tu sois si stupide."

***Le petit Ernie, le garçon de cabine**, demande à John Silver, le pirate, comment il a eu sa jambe de bois.

"Ah, c'était un boulet de canon, mon garçon", répond Silver.

"Et pourquoi as-tu un crochet au lieu d'une main ?" demande Ernie.

"Ah, un sabre" répond John.

"Et comment as-tu perdu tes yeux ?"

"Ah, une mouette m'a chié dessus".

"Mais ça ne peut pas t'enlever un œil !" s'exclame Ernie.

"Si, quand on oublie qu'on a un crochet à la place de la main" répond John.

***Alors que le dernier soldat** était sur le point de sauter de l'avion, il a paniqué, a attrapé son sergent et lui a dit :

***Un soldat parachutiste à son chef :**

- "Que se passe-t-il si mon deuxième parachute ne s'ouvre pas non plus ?"

- "Ne vous inquiétez pas", a déclaré le sergent avec un sourire. "Revenez simplement et je vous en donnerai un nouveau !"

***Allô la police ? Il y a un fou qui s'est échappé !**

- Vous pouvez le décrire ?

- Il est chauve avec les cheveux en bataille !

- On ne peut pas être chauve avec les cheveux en bataille, monsieur !

- Puisque je vous dis qu'il est fou !

***Monsieur Durand, j'ai étudié ce cas de divorce avec attention**" dit le juge aux Affaires Familiales "et j'ai décidé de donner à votre épouse 600 € par semaine". C'est très équitable votre honneur" répondit le mari. "Et de temps en temps je vais moi aussi essayer de lui envoyer quelques centaines d'euros."

A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

Superficie 128 m²

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces.
Bien aéré et ensoleillé.
Situé au dernier étage (7ème).
Sans vis-à-vis.
Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:
0661252000

Bersam & Cie

HOMMAGE
À NOS PROFESSEURS ET DIRECTEURS

DE L'INSTITUT SUPÉRIEUR INTERNATIONAL DE TOURISME DE TANGER

12:30
MIDI-TRENTE

18
MAI

À L'HÔTEL FREDI BOUTIQUE & SPA - TANGER

MME SOUAD HASSOUN

M. MIMOUN HELALI

M. AHMED BELYASSIA

M. CHARIB LAHLOU

M. MOHAMED TEMSAMANI



Le site web de l'Agence Nationale de la Conservation foncière, du Cadastre et de la Cartographie met à votre disposition des services rapides et sécurisés



www.ancfcc.gov.ma